

# Peintres méconnus

dans l'Albigeois  
du XVII<sup>e</sup> s.

A à G





Autoportrait de Jean Solvain dans l'angle inférieur gauche de son tableau « Procession du vœu de la peste », cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay (Haute-Loire)

Si les artistes mis en lumière dans l'exposition « Dans les pas des peintres albigeois du XVII<sup>e</sup> siècle » (Molinier, Bourdelet, Bourguignon et Hourde) sont les plus prolifiques et les plus connus, d'autres peintres ont, parfois épisodiquement, œuvré dans la région. Certains ont laissé des traces dans les documents d'archives, d'autres ont eu la chance que certaines de leurs réalisations parviennent jusqu'à nous, dans le Tarn ou ailleurs.

Locaux, régionaux, voire d'origine étrangère (peut-être descendants d'émigrés tarnais), ils ne paraissent pas tous d'égale importance : leurs travaux vont des simples armoiries jusqu'à la fresque monumentale, mais tous méritent d'être cités, comme s'est appliqué à le faire au XIX<sup>e</sup> siècle Charles Portal dans son *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Tarn*.

Cette publication numérique, bien que loin d'être exhaustive (il est certain que d'autres baux à prix fait seront découverts, ou que des signatures apparaîtront lors de restaurations), fera l'objet de plusieurs opus, dans l'ordre alphabétique des peintres : le premier comprend les lettres A à G.

Par commodité, l'on utilisera les noms des départements actuels plutôt que ceux des territoires d'Ancien Régime, qui pourraient prêter à confusion.

#### Remerciements :

- CAO de l'Aveyron (Marie-Emmanuelle Desmoulin et Laurent Fau) ;
- CAO de Tarn-et-Garonne (Emmanuel Moureau) ;
- Municipalité de Rabastens, Archives municipales (Daniel Brouzes) ;
- Plateforme Ouverte du Patrimoine (POP) ;
- les relevés des registres des notaires de Jean-Paul Debuiche, Christophe Fournier et Stéphane Grégoire ;
- les divers sites Internet fournissant des informations sur le patrimoine du XVII<sup>e</sup> siècle dans le Tarn et ailleurs.

# AGAR

## (famille)

Au moins deux peintres nommés Agar gravitent au XVII<sup>e</sup> siècle dans le nord du Tarn. Ils sont père et fils, et originaires de Villemur-sur-Tarn, en Haute-Garonne, ou de Villeneuve-d'Aveyron.

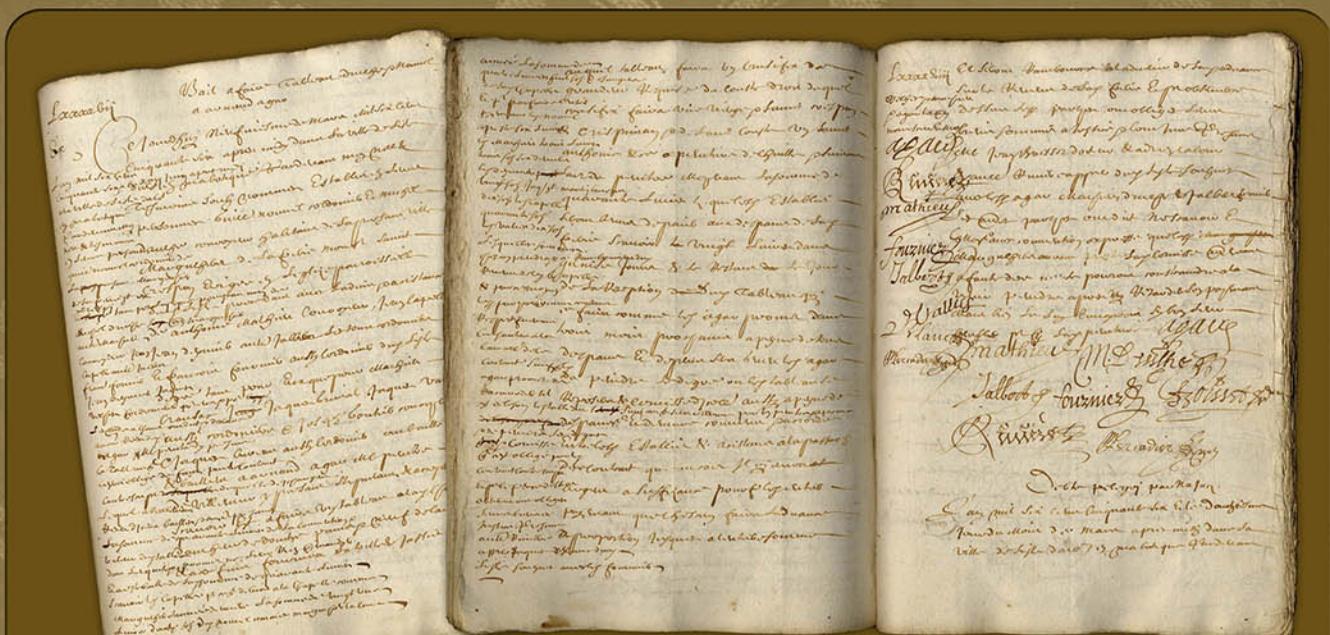
Le premier, Arnaud, « maître peintre de Villemur » reçoit le 9 mars 1656 une commande de la confrérie de Saint-Crépin (cordonniers et corroyeurs) érigée en l'église Notre-Dame de La Jonquière à Lisle. L'acte retenu par M<sup>e</sup> Mercadier stipule que le tableau, de 12 pans sur 9 (2,70 x 2 m environ), doit représenter une *Crucifixion*, avec « du cousté droit [...] une Vierge et saint Crespin et Crispinian, et de l'autre cousté un saint Anthoine ». Agar doit fournir toile et châssis, et peindre également « le degré où led. tableau se reposera et cornisse d'icelui », le tout dans les trois mois, pour la somme de 40 livres dont la moitié est payée à la signature. L'acte est effectivement annulé en marge, à la date du 14 juin suivant.

On le retrouve séjournant à Gaillac en 1660, lorsqu'il réalise pour le consulat de Cordes les décorations du feu de joie pour le mariage de Louis XIV et la paix avec l'Espagne. Dans une lettre aux consuls, le peintre demande qu'on lui envoie un cheval pour transporter à Cordes les œuvres qu'il vient de terminer : six armoiries et deux tableaux sur carton, figurant l'un le mariage du roi, et l'autre le roi à cheval, un gentilhomme lui présentant les clefs, probablement celles de la ville. Il se plaint également du salaire convenu (25 livres), qui aurait dû être le triple : en effet, vu le délai (les consuls ont appris la nouvelle le 30 mai, et le feu de joie a lieu le 13 juin), Agar a été contraint de solliciter l'aide d'un collègue, « M. Olivier, peintre de M. Frézouls ». Lorsqu'intervient le paiement, sans supplément au contrat, le prix comprend également la peinture « tant aux pyramides, armoiries, que autres endroits où besoin fust ».

Arnaud Agar et son épouse Marie Bourdoncle ont au moins trois enfants : une fille, Isabeau, et deux fils, Pierre et Étienne. En 1685, le premier, « maître peintre de Villemur » comme son père, passe devant M<sup>e</sup> Dugourc, notaire à Lisle-sur-Tarn, un contrat d'apprentissage de deux ans pour son frère Étienne chez un chirurgien de Lisle, moyennant 100 livres.

Paiement de 25 livres à Arnaud Agar pour des décorations à Cordes (AD81, 69 EDT AA 15)

Lettre d'Arnaud Agar aux consuls de Cordes, 1660 (AD81, 69 EDT AA 15)



Bail de la confrérie Saint-Crépin de Lisle à Arnaud Agar pour une Crucifixion, 1656 (AD81, 3 E 55/151)

C'est certainement le même qui signe d'un « A. Agar pinxit, 1677 » deux huiles sur toile de Villeneuve-d'Aveyron (12) : dans l'église du Rey, un « Christ en croix avec la Vierge, saint Jean, saint Pierre et sainte Madeleine » (classé MH en 1980), et dans l'église du Saint-Sépulcre ou Sainte-Thérèse du Causse, au retable de la chapelle de Notre-Dame de la Pitié, une « Mise au tombeau » (classé MH en 1995) d'après Simon Vouet (1590-1649), premier peintre de Louis XIII.

#### Simon Vouet

Né en 1590 à Paris, il apprend les rudiments de la peinture par son père. Après des voyages en Angleterre et à Constantinople, il séjourne quinze ans en Italie et connaît un grand succès à Rome. À son retour en France en 1627, il y importe le style baroque italien (compositions amples, perspectives théâtrales, attitudes déclamatoires, têtes d'expression, poses recherchées, couleurs brillantes) et travaille pour Richelieu et Louis XIII, qui le nomme « premier peintre du roi ». Pour honorer ses commandes, il fonde un atelier où sont formés les grands peintres de la génération suivante.



Christ en croix de Villeneuve-d'Aveyron



Mise au tombeau de Villeneuve-d'Aveyron (site Internet avecclaphoto.eklablog.com)



La Cène de l'église  
Saint-Pierre de  
Montricoux (82)  
(cl. Atelier du Lauragais)



*L'Assomption*, tableau peint vers 1644 par Simon Vouet pour l'oratoire d'Anne d'Autriche au Palais-Royal



Gravure de Michel Dorigny (1647), ayant servi de modèle à Pierre Agar pour son *Assomption*



*Assomption de Montpezat-d'Agenais*, signée par Pierre Agar en 1669



Crucifixion, au retable de l'église Saint-Caprais de La Salvetat-Belmontet (cl. CAO A 82, montage)



Saint Antoine, ermite, à Saint-Etienne de Sapiac, Montauban (82), et détail de la signature (cl. Atelier du Lauragais)



Signature « Agar fecit »,  
sur la *Crucifixion* de  
l'église Saint-Caprais à La  
Salvetat-Belmontet (82)  
(cl. Atelier du Lauragais)



Signature « Agar pinxit  
Anno 1686 », sur la *Cène*  
de l'église Saint-Pierre  
de Montricoux (82)  
(cl. Atelier du Lauragais)



## Homonymie

Le *Dictionnaire de Bénézit* (Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs [...]) signale deux peintres parisiens du nom d'Agar qui vivaient à la même époque, Jacques [1640-1716], protestant réfugié au Danemark, et son fils Charles [1669-1723].

Jacques d'Agar, peintre de portrait et disciple de Jacob Ferdinand Voet, exerce son art en France (il est peintre ordinaire du roi et de sa cour jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes) et en Angleterre (1681), puis devient peintre du roi de Danemark et meurt à Copenhague.

Portal considère qu'il y aurait lieu de rechercher si les Agar de Paris ne venaient pas de Villemur, ou inversement.



Autoportrait de Jacques d'Agar,  
1693 (Florence, Galleria degli Uffizi)

Pierre Agar ne semble pas avoir laissé d'œuvre dans le Tarn, mais c'est peut-être lui qui peint au XVIII<sup>e</sup> siècle les murs de la nouvelle chapelle de Saint-Roch à Rabastens (l'abbé Gaubert, curé de Bracou, mentionne seulement dans ses *Mémoires* que son grand-père « fort zélé pour la décoration des églises, [...] fit faire [...] les peintures par Agar », se réservant le droit de sépulture, qu'il n'utilisa d'ailleurs pas).

On lui connaît en revanche plusieurs tableaux dans des départements proches, voire limitrophes. Une *Assomption* de Montpezat-d'Agenais (47) laisse, après restauration, apparaître la signature « P. Agar pinxit 1669 » (le P avait auparavant été identifié comme un J). Elle est réalisée pour le retable du maître-autel de la chapelle castrale Notre-Dame, peu après que l'évêque d'Agen, Claude Joly, a ordonné lors de sa visite pastorale l'achat « d'un tableau de l'Assomption conforme au retable » (1668). Il s'agit de la copie inversée d'un tableau peint vers 1644 par Simon Vouet pour l'oratoire d'Anne d'Autriche au Palais-Royal (aujourd'hui au musée Saint-Denis de Reims), et sans doute inspirée de la gravure de Michel Dorigny (1647). Restaurée par Malesset à Paris dans les années 1980, cette *Assomption* est classée MH en 1961.

L'église Saint-Pierre de Montricoux, dans le Tarn-et-Garonne, abrite une *Cène*, signée « Agar pinxit Anno 1686 », une huile sur toile de 191 x 170 cm protégée au titre des Monuments Historiques. Saint-Étienne de Sapiac à Montauban renferme un *Saint Antoine ermite* également signé « Agar pinxit » (inscrit MH le 20 novembre 1998) qui, autrefois placé dans la chapelle baptismale, a été installé dans la première chapelle nord après sa restauration. Le restaurateur des deux toiles note que, s'il y a de légères différences dans les signatures, la manière de peindre les portraits y est très similaire : traits fins, petites bouches, nez allongés et courbés. Le retable du XVII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Caprais, à La Salvetat-Belmontet (82) inclut une *Crucifixion* signée « Agar fecit », huile sur toile de la même période qui aurait été repeinte au XIX<sup>e</sup> siècle.

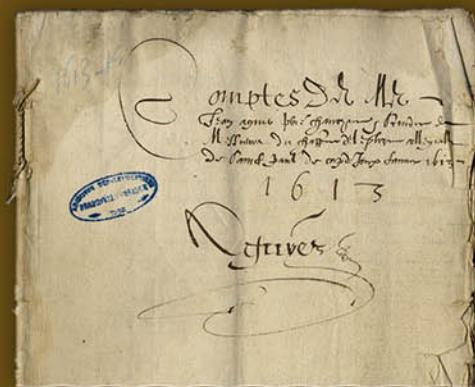
À Layrac-sur-Tarn (Haute-Garonne), se trouve, dans l'église Saint-Blaise, un tableau représentant *sainte Agathe* (inscrit MH en 2008), dont la restauration a permis de retirer des repeints et ainsi de dégager la signature, « Agar pinxit ». Mais elle ne permet ni de le dater ni de l'attribuer à un membre précis de la famille.

# AGUIER

## (Jean)

Ce peintre, peut-être occasionnel, est en premier lieu un prêtre, dont peu de choses sont connues. Lorsque les Augustins de Lisle-sur-Tarn lui passent commande d'un tableau, le 7 juin 1616, Jean Aguiér est « prêtre et chanoine de St Pol de Cap de Joux au diocèse de Lavaur », depuis au moins trois ans : il présente, pour l'année 1613-1614, les comptes du chapitre de l'église collégiale de Saint-Paul-Cap-de-Joux en tant que « prêtre, chanoine et scindic de Messieurs du Chappitre ». Il signe « Jean Aguyé » dans chacun de ces documents. Selon le registre des cèdes de Jean Guiraud, notaire de Lavaur, il est en février 1631 vicaire perpétuel de Verdalle.

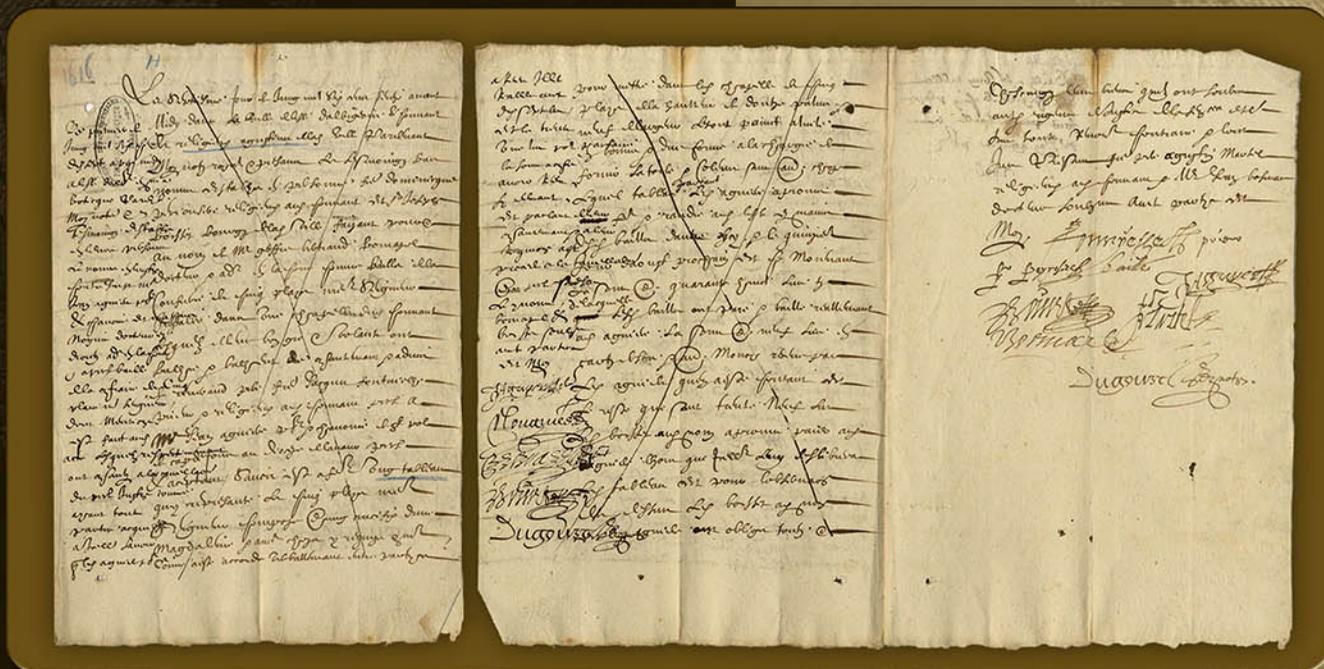
Devant M<sup>e</sup> Dugourc, notaire, les bailes de la confrérie des Cinq plaies, établie dans la chapelle des Augustins de Lisle, lui commandent une *Crucifixion*, un tableau représentant « les cinq playes [de] Notre Seigneur, composé d'ung crucifix, d'une Magdaléine et autres choses y requises » pour leur chapelle, « de la haulteur de douze palms et neuf de largeur (env. 265 x 200 cm), le tout peint à l'huile en bonne et due forme, à la charge de fournir la toile et couleur ». Aguiér promet de le réaliser avant le 15 août suivant, pour le prix de 48 livres dont 9 sont payées en acompte, le reste à la livraison.



Comptes du chapitre de l'église collégiale de Saint-Paul-Cap-de-Joux pour 1613, présentés par Aguiér (AD81, G 647)



Commande d'une *Crucifixion* à Jean Aguiér par la confrérie des Cinq plaies de Lisle-sur-Tarn, 1616 (AD81, H 90)

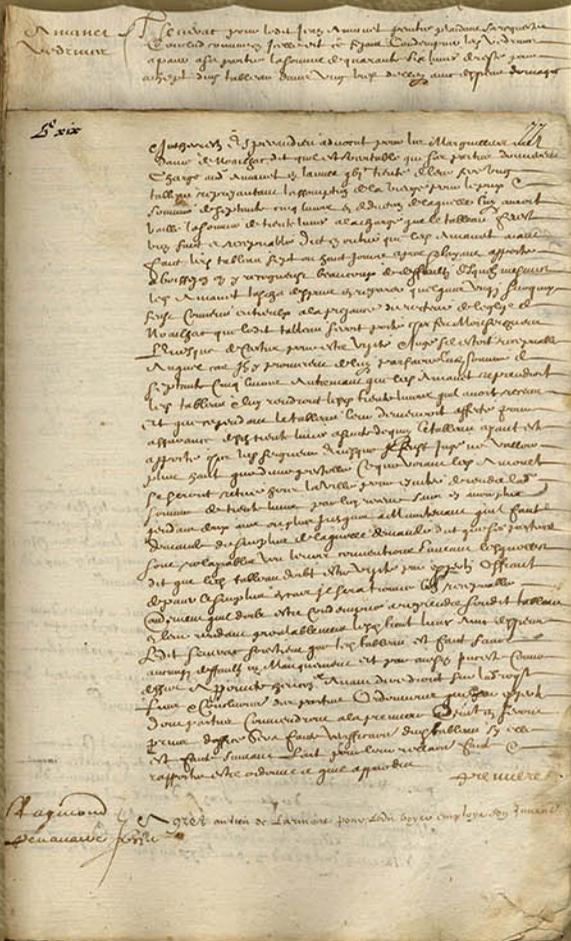


# AMONET

(Jean)

Natif et habitant de Graulhet (paroisse Saint-Jean de La Rive), Jean Amonet, fils de Claude Amonet et de Marie [Santorin], épouse le 23 mai 1640 Marguerite Lambert, de la paroisse Saint-Projet. Celle-ci est veuve de Jean Azémar, dont elle a un fils, également prénommé Jean. Dans le contrat de mariage établi le 12 mars 1640 devant M<sup>e</sup> Cléfeu, Jean Amonet signe « *Amaniet* » (tandis que son frère Hubert, prêtre, signe « *Amounet* »). Il stipule qu'il se charge de nourrir et entretenir son beau-fils « *jusqu'à ce qu'il soit en âge d'apprendre un art et métier, auquel temps led. Amonet se charge de luy monstrer [...] sondit art de peintre, ou tel autre que bon luy semblera* », à ses frais.

L'intention est louable, mais est-ce une bonne idée de vouloir lui enseigner la peinture ?... Car c'est grâce à un litige que ce « *maître peintre* » nous est connu. En 1630, les marguilliers de Notre-Dame de Noailhac (consulat de Boissezon), passent commande à Jean Amonet d'un tableau représentant l'Assomption de la Vierge, pour 75 livres, dont 30 livres sont payées sur le champ, et le solde à la livraison, « *à la charge que le tableau seret bien fait et recevable* ». Le peintre travaille vite : il apporte le tableau à Boissezon 7 ou 8 jours plus tard. Mais il y est trouvé « *beaucoup de deffaultz desquels mesmes le dict Amonet tascha depuis en réparer quelques ungs* », et les parties conviennent d'un arbitrage par l'évêque de Castres. Dans l'attente, ils gardent le tableau en gage, car Amonet devra rendre les 30 livres reçues en cas de rejet. « *Le tableau ayant esté apporté chez le dict seigneur évesque, il fut jugé ne valloir plus haut que d'une pistole* » (soit 10 livres), et Amonet disparaît de la ville pour, suppose-t-on, éviter de rendre l'argent. Lorsqu'il revient, début 1634, il engage un procès auprès de la cour royale de Castres pour réclamer un examen d'experts ainsi que le prévoit le contrat. Le juge de Castres ordonne d'y procéder, mais la suite de l'affaire est inconnue.



Audience devant la sénéchaussée de Castres concernant l'Assomption d'Amonet pour Noailhac, 1634 (AD81, B 37)

# ANDRÉ

## (Jean)

Lucien Raffin (dans son ouvrage *Les terres vernissées de Girous-sens*) situe la première mention concernant ce peintre en 1620 dans les archives de Rabastens : Jean André, sur le point d'épouser Barbara Lefebvre, veuve de Pierre Mouton, aurait été « membre de la corporation des artistes travaillant l'or sur le cuir, branche de la corporation Saint Luc », et y aurait rencontré son compatriote Richard Camp. Il envisage qu'il ait pu être le descendant d'un émigré français en Hollande, catholique, mais sympathisant des protestants.

D'après la thèse d'Élise Bergès, Jean André (ou *Anderij*, son nom d'origine) réside à Toulouse dans les années 1620. La confrérie des Corps saints, entretenant la chapelle du Saint-Esprit dans l'église Saint-Sernin, lui commande en 1621 de faire « *le pourtrait de la ville en carton pour mettre au devant de la chappelle* ». Lors de son contrat de mariage le 4 décembre 1625, il est dit « *Jan Andrij* », maître peintre de Toulouse, fils de Jean Andrij, maître orfèvre de la ville d'Amsterdam ; il épouse Magdaleyne de Noguier, fille de feu Jean Noguier, maître « *fayseur d'instruments musicaux dudit Toulouse* ».

L'on ignore s'il s'établit dans le Tarn ou s'il y séjourne épisodiquement pour travailler. Il apparaît dans un acte concernant l'un de ses confrères, « *Guillaume Féré, maistre painctre natif du Mans* », qui souhaite se retirer dans un ermitage. Passé le 6 janvier 1630 devant M<sup>e</sup> Aymeric, notaire de Rabastens, cet acte cite parmi les témoins « *Jean André, painctre, natif d'Amsterdam en Flandres* », qui signe « *Anderij* ». Sa fille Marie naît à Rabastens le 23 mars 1630, preuve que la famille y réside. Mais, le 23 septembre 1643, lorsque sa veuve donne quittance à son frère Jean Noguier d'une somme de 100 livres, elle demeure à Toulouse.

M<sup>e</sup> Rigaud, notaire de la même ville, rédige le 10 juin 1632 le bail par lequel les membres de la confrérie Notre-Dame de Confort, établie en l'église Notre-Dame du Bourg, donnent à faire au même Jean André « *un tableau représentant la Nativité de la Vierge Marye, contenant les memes personnages que sont en la peinture de la Nativité qui est dans l'église du bourg appartenant aux pères Jésuites* ». Il doit être peint à l'huile « *avec leurs couleurs fines, vives et assurées* ». La toile lui est fournie, mais non le châssis. Il est chargé aussi de « *peindre les gradins du retable quy se fera aud. tableau, et iceux dorés d'or brusny* », le tout pour la somme de 30 livres, dont la moitié est versée à la commande et le reste lorsque le travail sera achevé. Ce paiement intervient le 13 décembre suivant, le tableau ayant été mis à la chapelle.

Bail à faire un tableau de la Nativité de Notre-Dame, pour une confrérie de Rabastens, 10 juin 1632 (AD81, 6 E 26/359)

Jean Andrij



# BOYER

## (Antoine)

Le seul acte notarié dans lequel a été repéré Antoine Boyer le présente comme « maître peintre de Lavour ». Il s'agit d'un bail, passé le 15 décembre 1633 devant M<sup>e</sup> Antoine Rougié, notaire de cette ville, par les « baillies de la confrérie Mr saint Jean » en l'église des « frères mineurs du couvent Saint-François dud. Lavour » (actuellement l'église Saint-François, ancien couvent des Cordeliers, totalement détruit à la Révolution). Antoine Boyer et son collègue Pierre Calvet sont chargés de peindre l'autel de la chapelle Saint-Jean, ainsi que « toute la corniche et les saints et personnaiges quy sont dans icelle, et les niches où les figures sont », avec les couleurs nécessaires, dont « l'or et azeur partout où ils jugeront estre requis ». Le travail, qui paraît conséquent, est à effectuer avant « la prochaine feste des rois », soit le 6 janvier 1634. Les peintres se partageront la somme de 27 livres, dont la moitié leur est versée à la commande, et recevront en outre « la quantitté de vingt livres huille de noix liquide pour fere led. travailh ».

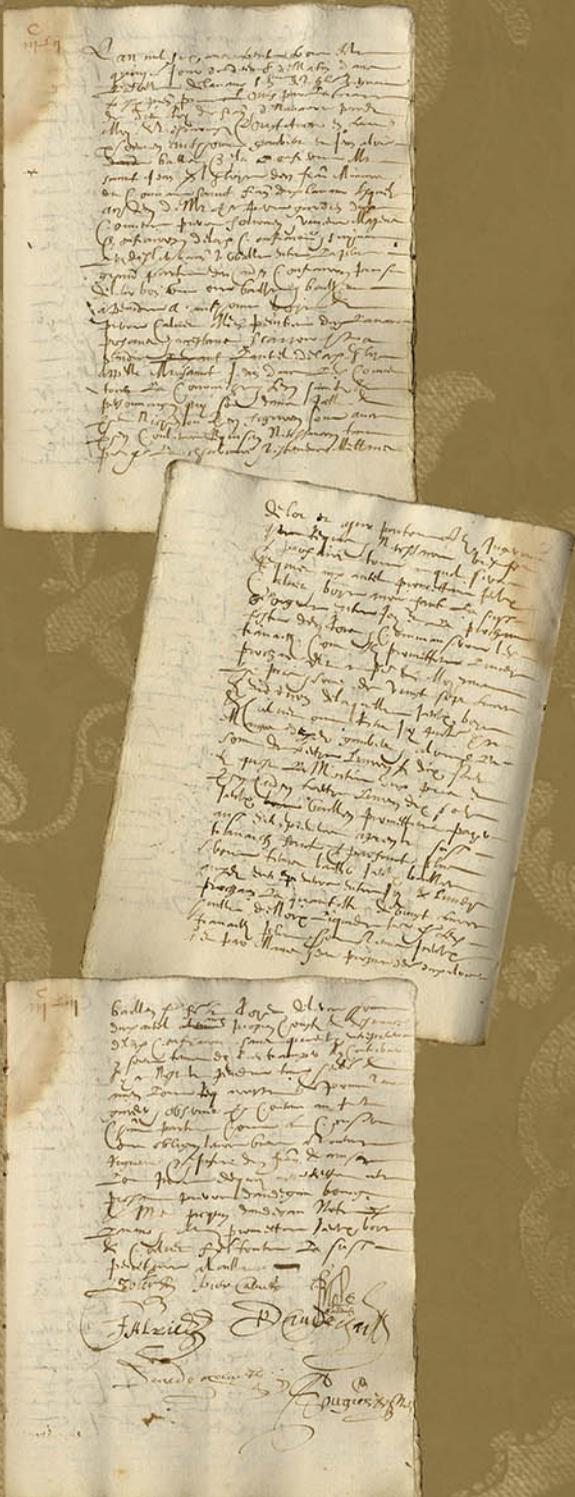
On ne connaît rien de la vie de ce peintre, ni sa famille ni d'éventuelles œuvres. Il n'a pas été répertorié par Charles Portal dans son *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Tarn*, ni étudié dans sa thèse par Élise Bergès.

### La peinture à l'huile... de noix

Technique mélangeant pigments et huile siccatrice pour former une pâte séchant lentement, la peinture à l'huile permet de travailler les couleurs et formes plus longtemps. Son invention – ou du moins son perfectionnement – est attribuée aux frères Van Eyck au XV<sup>e</sup> siècle.

L'huile doit apporter à la peinture sa texture (viscosité), sa solidité à la lumière (limiter le jaunissement) et surtout sa siccativité (propriété de séchage). Le liant doit produire, quel que soit le pigment broyé, des pâtes ayant la même vitesse de séchage dans l'idéal.

L'huile de noix est préférée par les anciens à l'huile de lin car elle a d'excellentes qualités siccatives, elle est moins grasse et jaunit peu avec le temps. Mais elle est délaissée avec l'apparition des produits industriels car la peinture pourrait se dessécher dans les tubes avant sa commercialisation.



Bail des Franciscains de Lavour à Antoine Boyer et Pierre Calvet, 15 décembre 1633 (AD81, 6 E 5/486)

Boyer

# CALVET (Pierre)

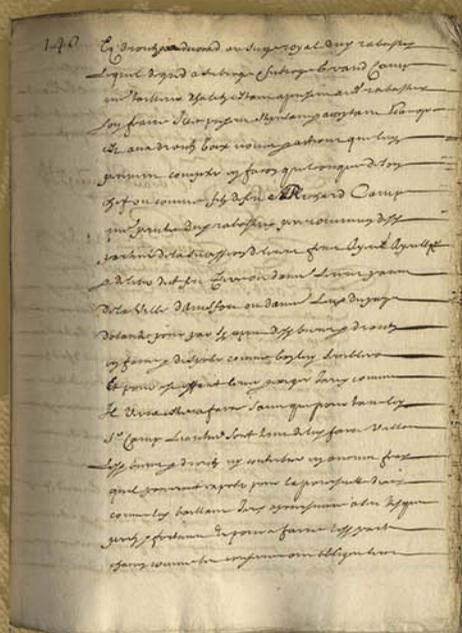
Ce peintre vauréen, qui contribue à la décoration de la chapelle Saint-Jean pour les Franciscains de Lavour en 1633 avec Antoine Boyer, de la même ville (cf. page précédente), est sollicité deux ans plus tard par une confrérie de Lisle. Le 18 janvier 1635 est établi un contrat par M<sup>e</sup> Jean Voulte, notaire, entre « Salvy Mathieu et Anthoine Rey, marchans, bailles de la frérie Monsieur Saint Michel [...] en l'église parroisselle Notre-Dame La Jonquière », et « Pierre Calvet, maistre peintre flaman habitant de Lavour ». Le bail concerne la réalisation d'un grand tableau, de 12,5 pans de hauteur sur 10 pans de largeur (2,80 x 2,25 m environ), où sera représenté « saint Michel avec la balance en la main, pezant les âmes à cousté droit, et au cousté gauche la Vierge avec ung petit Jésus dans ung Ciel, et par dessus d'eux le mesme ciel, Dieu le Père quy paroistra à demy corps ». Calvet doit fournir le châssis, la toile et les couleurs, et livrer le tableau avant le 15 avril, pour le prix de 60 livres. Le tiers lui en sera payé « à proportion du travail que led. Calvet fera », et le solde à la livraison, « led. tableau fait et parfait receu par lesd. confrères avec l'advis de maistres peintres ».

Une fois encore, aucune information n'a pu être trouvée sur ce peintre, lui aussi ignoré de Charles Portal et d'Élise Bergès dans leurs travaux. Est-il de passage à Lavour ou s'y est-il établi ? Son nom a-t-il été francisé ? ou est-il le descendant d'une famille tarnaise protestante émigrée en Flandre ?

Bail d'un Saint Michel  
ou Pesée des âmes à  
Pierre Calvet par  
la confrérie Saint-Michel  
de Lisle, 18 janvier 1635  
(AD81, 3 E 55/140)

Pierre Calvet

La ville d'Amersfoort en Hollande, plan de 1652 par Blauve (Université de Groningen)



Acte de subrogation de François à Géraud Camp, 1670 (AD81, 6 E 26/555)

*Richard Camp*

Lucien Raffin raconte au conditionnel une rencontre avec des potiers de Giroussens arrangée par Pierre Gaubert, un érudit rabastinois ayant des parents ou alliés dans cette ville, et l'histoire, plus romantique, du choix d'un modèle pour représenter sainte Ruffine : la jeune fille de Jean Pigasse, alors âgée de 18 ans, future épouse de Richard Camp !

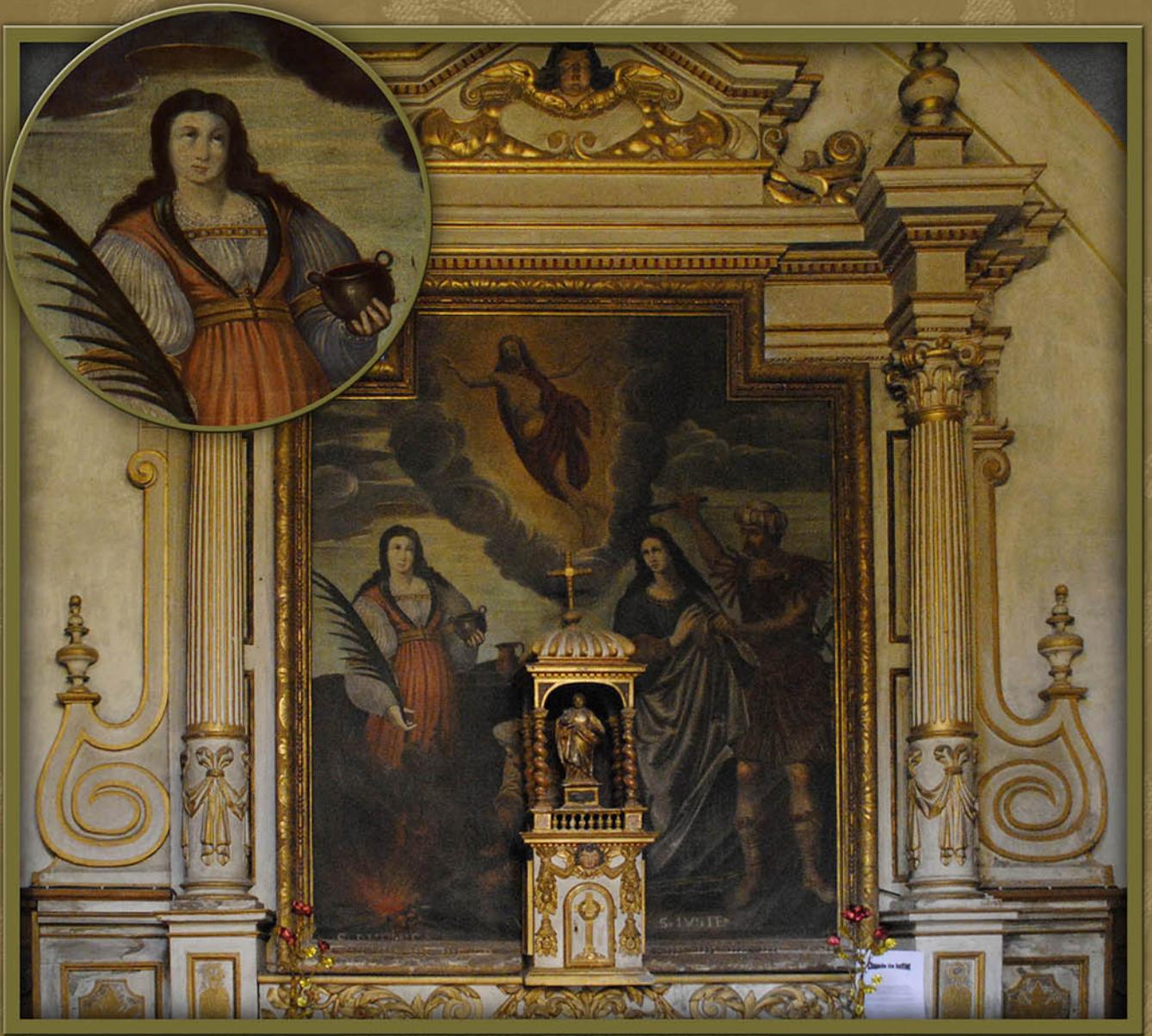
## CAMP (Richard)

Le premier acte où apparaît Richard Camp, en 1632, le présente comme « *m<sup>e</sup> peyntre flamant habitant de la ville de Rabastens* ». Des recherches généalogiques reprises par Lucien Raffin indiquent qu'il est le fils de Cornelis Camp et de Jannigje Nagel, mariés le 16 avril 1605 à Amersfoort en Hollande. Il serait le sixième des huit enfants du couple, né vers 1614. Sa mère décède vers 1631, et son père, orfèvre, vers 1667.

Établi à Rabastens, Richard (ou *Rijck*, ainsi qu'il signe) y épouse vers 1637 Jeanne Pigasse, baptisée le 1<sup>er</sup> janvier 1620 à Notre-Dame du Bourg. Le couple a au moins cinq enfants : Jeanne Françoise (décédée le 2 octobre 1647), François (docteur en droit, avocat au siège de Rabastens, et notaire actif de 1658 à 1714 environ à Rabastens, marié avec Catherine de Fabre le 2 mai 1664), Géraud (tailleur d'habits), Henry – ou Alric – et Françoise.

Par son dernier testament passé le 20 août 1656 devant M<sup>e</sup> Sadoul à Rabastens, Jeanne Pigasse laisse à Géraud et Alric 50 livres chacun, payables à leurs 25 ans, et à Françoise, 100 livres et un lit garni, payables le jour de ses noces. Veuve (Richard est décédé entre 1653 et 1656), elle institue son fils aîné François pour son héritier universel et général. Un accord familial du 10 juillet 1670 indique que « *Jeanne Pigasse, en son vivant femme de feu Richard Camp, m<sup>e</sup> peintre dud. Rabastens, estet décédée au mois d'aooust 1656* ». Dans un acte consécutif, François cède à son frère Géraud la moitié de tous les biens et droits « *que lui peuvent compter en façon quelconque de son chef ou comme fils de feu Richard Camp, m<sup>e</sup> peintre de Rabastens, (leur) père commun, de la succession de leurs feus ayeux ayeules et de leur dit feu père ou autres parents de la ville d'Amesfort ou d'autres lieux du pays d'Olande* ».

C'est à Giroussens que Richard Camp réalise sa première commande connue, pour les membres de la confrérie de Sainte-Raffine, sainte patronne des potiers. Le bail à besogne, passé le 1<sup>er</sup> août 1632 devant M<sup>e</sup> Castanier, décrit un tableau de « *dix palms et huit de large* » (2,26 x 1,80 m), représentant « *l'Assention Notre Seigneur, Ste Raffine, Ste Juste et, comme Ste Raffine feust bruslée toute vive, et lad. Ste Juste peygnée avec de peyne de fer, et que lad. Ste Raffine représente ung vase en sa main et aultres vases* », pour la chapelle de la confrérie



Le martyre de sainte Ruffine et sainte Juste, au retable de l'église Saint-Salvi de Giroussens, et détail de sainte Ruffine





Deux ans plus tard, le 18 février 1641, c'est la confrérie des Pénitents bleus de cette même ville – par Vaissière, son maître de chapelle – qui sollicite le peintre pour réaliser un tableau représentant « le Portement de croix de Nostre Seigneur ». Le contrat, passé devant M<sup>e</sup> Rigaud à Rabastens, est très succinct et n'offre aucune description ; il stipule seulement qu'il devra être fait « selon la planche que led. Vaissière luy a délivrée », et mesurer « dix-sept pans de longueur et doutée de largeur » (3,80 x 2,70 m environ). Le prix est fixé à 24 livres, la moitié étant versée à la commande.

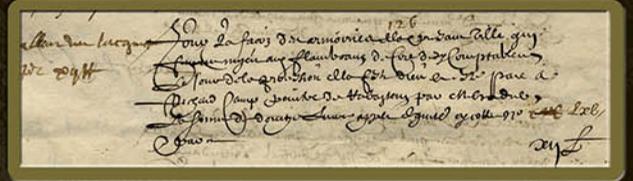
Les marguilliers de la confrérie de Saint-Crépin, de Lisle cette fois, érigée en l'église de La Jonquière, passent avec Camp un contrat pour une *Crucifixion*, devant M<sup>e</sup> François Mercadier le 19 juin 1653. Le tableau, prévu pour la chapelle Saint-Antoine, doit représenter le Christ en croix avec d'un côté, « saint Crespin et Crespinian [...] à genoux », et de l'autre, « la Vierge Marie et saint Anthoine aussi à genoux pour adorer led. Crusifix ». De plus, le bail décrit l'arrière-plan qui doit être figuré : derrière les saints, « fera de désert et montaignes, et du cousté dud. st Anthoine y fera un chasteau au milieu du désert ». Le délai de 3 mois comprend également la peinture de « la cornisse dud. tableau et degrés de l'autel », pour une somme de 36 livres. Mais la confrérie manque de trésorerie pour financer l'ouvrage, et prévoit des avances de ses adhérents. Il est probable que ce travail n'a finalement pas été réalisé, car le contrat n'est pas annulé et, trois ans plus tard, la confrérie passe à Arnaud Agar une commande similaire, quoique moins détaillée.

Richard Camp effectue également des travaux divers pour les communautés. Il peint notamment, en 1647, pour 12 livres, les armoiries de la ville de Lisle mises aux flambeaux de cire pour la procession de la Fête-Dieu. Il participe en 1650, avec le vitrier Pierre Sabatier, à la réparation de l'horloge de la ville de Rabastens : « icelle peindre à l'huile, y faire les mesmes armoiries et peintures quy y souloit (avaient l'habitude d'y) estre et de bien assurer l'aiguille quy marque lesd. heures », pour la somme globale de 80 livres, y compris « assurer l'aiguille quy marque lesd. heures ». Vers la même période, il peint une croix élevée au milieu du cimetière Saint-Michel, dans la même ville, avec le mystère de la Passion fait par le menuisier Mayau.

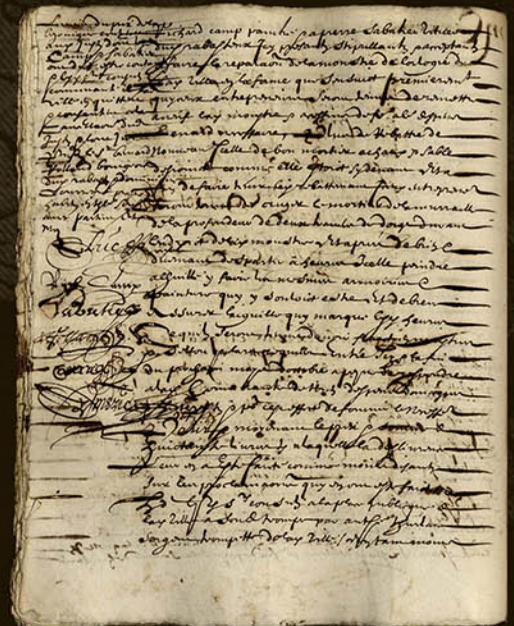
L'abbé Gaubert, curé de Saint-Pierre de Bracou à Couffouleux, présente dans ses *Mémoires* un inventaire de cette église en 1740, qui fait état de deux œuvres : « Le tableau du rétable de la chapelle de Notre-Dame, celui représentant la sainte Famille, donné par Raymonde Barthez, femme de M. Sabatier, bourgeois de Rabastens, et le grand tableau représentant un Christ, la Sainte Vierge, saint Pierre et saint Paul, qui étoit autrefois au grand-autel, tous faits par Richard Camp, peintre de Rabastens ». Nous n'avons aucune trace de ce der-



Commande d'une *Crucifixion* par la confrérie de Saint-Crépin de Lisle, 1653 (AD81, 3 E 55/149)



Paiement des armoiries faites par Richard Camp pour le consulat de Lisle d'Albigeois, 1647 (AD81, 145 Edt CC 35)



Contrat portant les réparations à faire à l'horloge de la ville de Rabastens, 1650 (AD81, 6 E 26/72)



Bail entre M<sup>e</sup> Jean Vaissière, pour la confrérie des Pénitents bleus de Rabastens, et Richard Camp, maître peintre, à faire un tableau du Portement de croix, 1641 (AD81, 6 E 26/364)

La Sainte Famille, avec saint Jean-Baptiste et saint Raymond (AD81, 4 Fi 13142 ou 4 Fi 70/21546)



### Une histoire peu banale

Une tradition locale entoure la Sainte Famille : ce serait un ex-voto, motivé par des circonstances exceptionnelles. Deux camps rivaux s'affrontaient depuis les années 1640 dans le Rabastinois : celui de La Séquelle, favorable à la vente du domaine royal de Rabastens, et La Matte, défenseur de la conservation des privilèges de la ville. Antoine Sadoul, notaire de Rabastens (1618-1693), raconte dans ses Mémoires l'histoire peu banale de Raymonde Barthez, la donatrice, témoin de l'assassinat de l'un de ses cousins : « Pendant ce désordre, il y eust une imprudente de femme qui alla heurter à la maison dud. s<sup>r</sup> Bernard Rolland, chef de party de la Céquelle, pour luy dire qu'on avoit tué led. Jean Rolland, son fils, ce qui l'obligea de sortir [...] Mad<sup>elle</sup> de Sabatier, parente dud. Rolland, le vit tuer sous ce couvert. Elle était enceinte et au terme de s'acoucher. Cette mort la frapa si vivem[en]t que l'enfant séjourna dans son ventre et ne naquit que neuf mois après. Il resta donc 18 mois ». Ce serait donc en remerciement de la naissance, tardive, d'une petite Catherine en bonne santé, que Raymonde aurait commandé un tableau à Richard Camp pour en faire don à l'église de Bracou.

Le décès de ce Bernard Rolland a lieu le 15 août 1660, ce qui privilégierait la date de 1662 pour le tableau. Mais Richard Camp était décédé depuis au moins 6 ans... Donc soit le tableau est de 1652, soit l'auteur n'est pas Richard Camp.

La Présentation au temple, de Loupiac (AD81, 4 Fi 2397)



La Crucifixion de Loupiac (AD81, 4 Fi 2398)





La *Crucifixion* du Verdier,  
1650 (AD81, 4 Fi 2942)

nier tableau. Mais la *Sainte Famille*, avec saint Jean-Baptiste et saint Raymond (saint patron de la commanditaire), huile sur toile de 0,70 x 0,60 m, se trouvait il y a peu dans la chapelle Sainte-Catherine et est en dépôt au musée du Pays rabastinois depuis mars 2016. Lors de son classement au titre objet le 25 janvier 1957, elle est datée de 1652. Mais cette date, inscrite sous le pied droit de l'Enfant Jésus, est peu visible, et parfois interprétée comme « 1662 ».

Lucien Raffin attribue encore à Richard Camp une *Crucifixion* avec la Vierge, saint Jean l'Évangéliste et au premier plan, saint Raymond Nonnat et saint Blaise. Conservée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul du Verdier, cette huile sur toile porte, en bas à droite, l'inscription « 1650 », et « DONNÉ PAR MOY. M<sup>TRE</sup> RAYMOND. LOUBET. P<sup>TRE</sup> ». Elle est inscrite au titre objet le 25 octobre 1976.

De même, dans l'église Saint-Laurent de Loupiac, deux tableaux de la chapelle gauche, une *Crucifixion* avec la Vierge, saint Laurent et son gril à gauche et saint Jean à droite, et la *Présentation au temple*, inscrits au titre objet en 1988, lui paraissent émaner de Richard Camp, à la fin de sa vie.

Enfin, il le crédite d'une *Assomption* de l'église Saint-Antoine de Corrompis, commune des Cabannes. Placé dans la chapelle nord dite chapelle seigneuriale, ce tableau, d'une hauteur de 1 m sur 1,40 m de largeur, représente l'Assomption de la Vierge entourée de six anges et des douze apôtres entourant le tombeau ouvert portant des armoiries. Cette peinture d'art populaire, dans le même style que l'ex-voto de Couffouleux, s'inspirerait pour sa composition d'un tableau de Federico Zuccaro, via une gravure de Cornelis Cort. Elle porte, à la droite du tombeau, l'inscription « 1653 », mais aucune signature ni aucun document, une fois de plus, ne vient en confirmer l'auteur.

Assomption de Saint-Antoine  
de Corrompis (AD81, 4 Fi 3428)

Les armoiries (AD81, 4 Fi 3434, détail) de la famille de Saint-Félix (propriétaire du château de Corrompis) présentes sur l'Assomption de Corrompis sont probablement celles d'une branche ou d'un couple. Elles se blasonnent ainsi : « Parti, au 1 de gueules, au lévrier rampant d'argent, colleté d'un collier de gueules, bordé, bouclé et cloué d'or ; au 2 de sable, à deux lions affrontés d'or, lampassés de gueules et tenant [une cloche] dans leurs pattes de devant ». Couronne de Marquis. Supports : deux lévriers semblables à celui de l'écu.



# CANIMOND

## (Jean et Exupère)

Les Canimond sont une famille de vitriers de Cordes. Jean, maître vitrier, décède le 13 avril 1694, âgé d'environ 75 ans, et est enseveli dans l'église des Trinitaires. Il est veuf de Claire Barrial, décédée le 14 février 1691, dont il a un fils, Exupère, né vers 1665 et également verrier, qui épouse le 1<sup>er</sup> mai 1685 Antoinette Enguialle, elle aussi de Cordes. Il décède le 26 février 1740, et leur fils Pierre, né en 1699, embrasse la profession familiale. Ils sont un exemple de ces nombreux artisans qui ont plusieurs cordes à leur arc, et dont la spécialisation n'empêche pas de pratiquer, avec plus ou moins de talent, d'autres techniques artistiques.

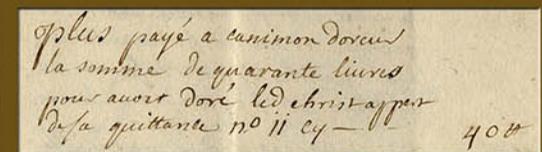
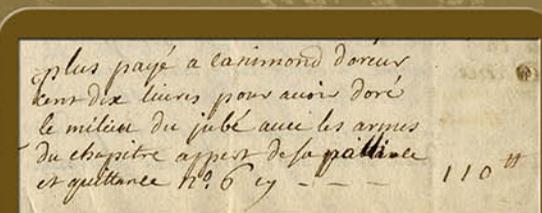
C'est probablement Jean qui, en 1684, reçoit 7 livres pour avoir peint, pour les consuls de Cordes, les armoiries de la ville sur « quatre feuilles de fer blanc que les quatre valets de Mrs les consuls apportent attachées aux flambeaux lors de la procession du Corpus Christi » et « les quatre blasons desd. valets ».

En 1710, un Canimond (sans davantage de précision mais il s'agit cette fois d'Exupère), apparaît dans les livres de comptes du chapitre Saint-Michel de Gaillac en tant de doreur. Il est dédommagé de 16 sols « pour être venu exprès de Cordes à la ville de Gaillac, pour convenir de la dorure du jubé », et reçoit 110 livres « pour avoir doré le milieu du jubé avec les armes du chapitre » et 40 livres pour « avoir doré le Christ ». On le retrouve le 29 mai 1717 à Cordes, où il rédige, d'une orthographe incertaine, une quittance de 4 livres pour « la peinture du tableau de l'efigie de Joseph Reynail, de la Baurie de Cordes », dont on sait uniquement qu'il est né le 17 décembre 1675 à La Borie de Lézan (Jouqueviel), et épouse Isabeau de Ginestet le 31 janvier 1706 à Cordes, avec un certain Jean Canimond, vitrier, parmi ses témoins.

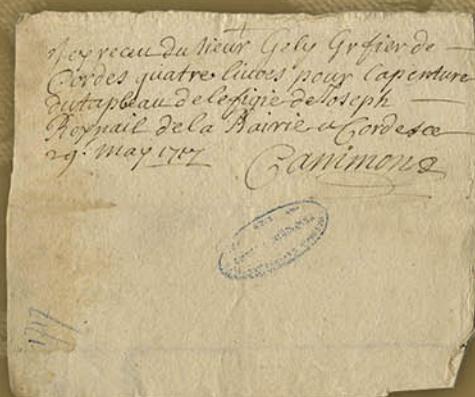
Canimond



Paiement de 7 livres à Canimond pour les armoiries de Cordes, 1684 (AD81, 69 EDT CC 203)



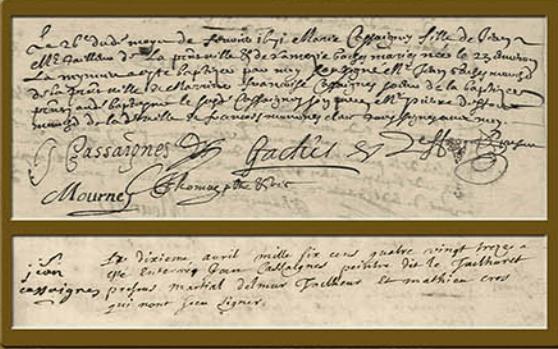
Paiements à Canimond de dorures effectuées pour le chapitre Saint-Michel de Gaillac, 1710 (AD81, G 544)



Quittance d'Exupère Canimond aux consuls de Cordes, 1717 (AD81, 69 EDT DD 13)

# CASSAGNES

## (Jean)

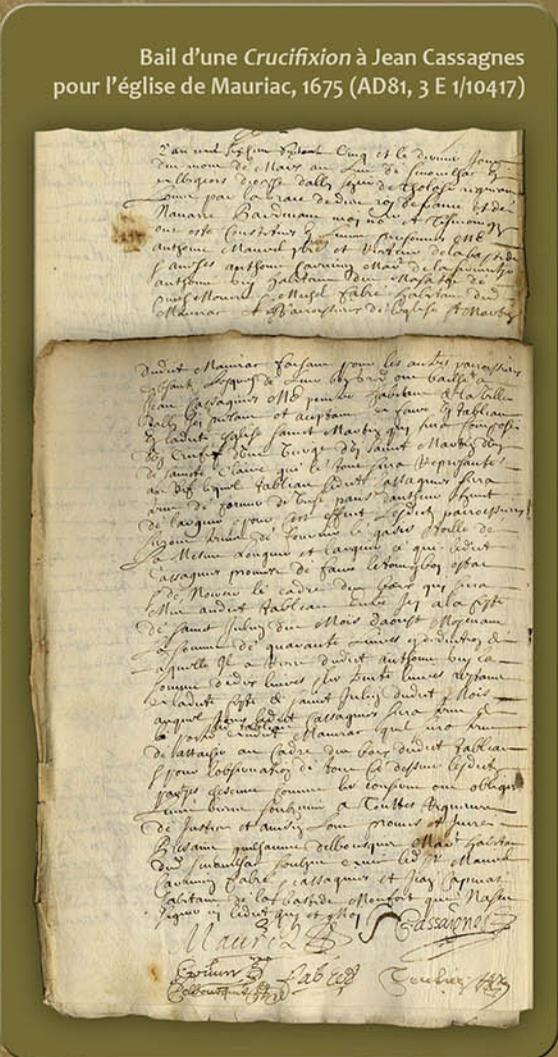


Baptême d'une fille de Jean Cassagnes en 1671 portant sa signature, et sépulture du peintre (AD81, 3 J 167/1 et 1 E 4/6)

*Cassagnes*

« Maître peintre habitant de la ville d'Albi », Jean Cassagnes n'a guère laissé d'empreintes dans les archives. Surnommé « Le Tailhuret » (le petit tailleur), il est pourtant un bel exemple de reconversion professionnelle : dans les registres de la paroisse Saint-Salvy, lors de son mariage avec Remie Gaches (féminin de Remi / en occitan *Remezïe*) le 29 janvier 1658, comme dans les actes de baptême de ses enfants, il est effectivement dit « tailleur » ou « maître tailleur », jusqu'en 1674 au moins. Ce n'est que le 7 mai 1681, dans l'acte de sépulture de sa fille Marie, qu'il apparaît comme peintre, alors qu'il est largement quadragénaire. Les éléments généalogiques ne permettraient pas d'attester qu'il s'agit de la même personne, mais les signatures sont rigoureusement identiques. Il est probablement le fils de François Cassagnes, tailleur, et *Phinoye* (Delphine) Revel, demeurant au Plô Saint-Salvy. Il meurt le 10 avril 1693.

Bail d'une Crucifixion à Jean Cassagnes pour l'église de Mauriac, 1675 (AD81, 3 E 1/10417)



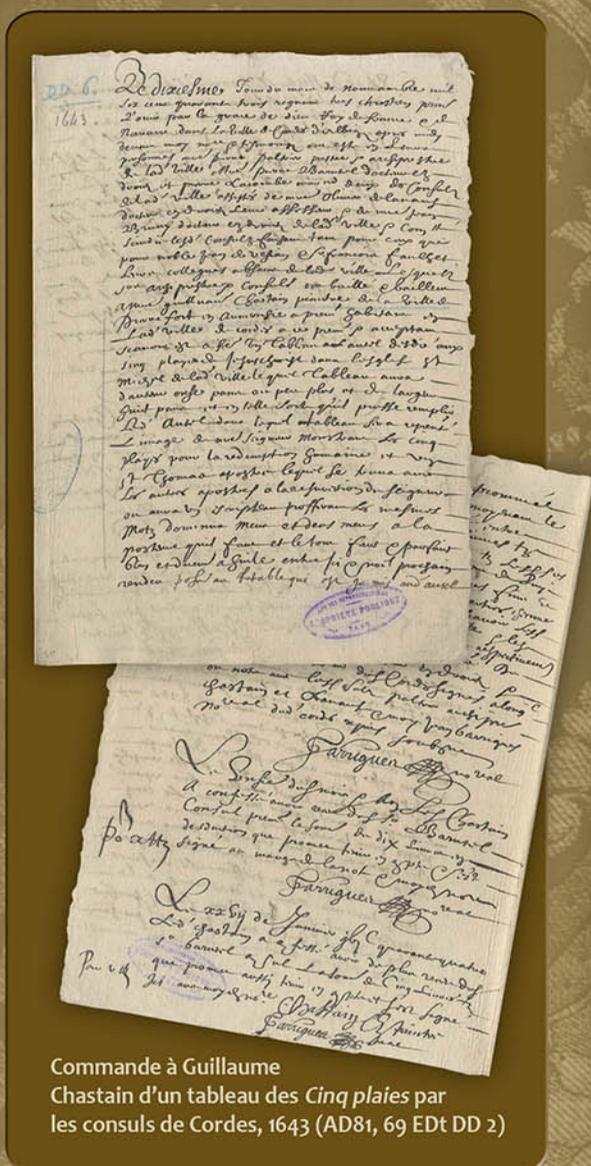
La seule réalisation picturale connue de Jean Cassagnes est une *Crucifixion* réalisée pour l'église Saint-Martin de Mauriac, à Senouillac. Les représentants des paroissiens passent contrat avec lui, le 31 mars 1675 devant M<sup>e</sup> Antoine Teulier, notaire de cette communauté, pour un tableau « composé d'un crucifix, d'une Vierge, d'un Saint Martin, d'un de Sainte Claire, qui le tout sera représenté au vif ». Il doit mesurer « onse pans d'autheur et huict de largeur » (2,45 x 1,80 m env.), le châssis et la toile sont fournis par les paroissiens et le peintre doit « noircir le cadre de bois qui sera mis audict tableau ». Le tout doit être réalisé « à la feste de Saint Julien du mois d'aoust, moyenant la somme de 40 livres », dont 10 sont payés en acompte ; le restant le sera lorsque Cassagnes aura apporté la toile à Mauriac et l'aura fixée au cadre.

# CHASTAIN (Guillaume)

Un seul document a été repéré, qui mentionne Guillaume Chastain : il est dit de « *Pierrefort en Auvergne* » et, même s'il réside à Cordes au moment de l'acte, le Cantalien est probablement un peintre itinérant. Le 10 novembre 1643, les consuls de Cordes passent avec lui, devant M<sup>e</sup> Garrigues, notaire de la ville, un bail à besogne pour un tableau destiné à « *l'autel desdié aux Sinq playes de Jésus Christ dans l'esglise St Michel [... ] d'auteur onse pans ou peu plus et de largeur huict pans* (environ 2,75 x 2 m), et et en telle sorte qu'il puisse remplir led. autel ». Il doit représenter « *l'image de Notre Seigneur monstrant les cinq playes pour la rédemption humaine et un saint Thomas apostre, lequel se trouva avec les autres apostres à la résurrection du Seigneur ; où aura un escripteau profférant les mesmes mots Dominus meus et Deus meus* ». Le tableau doit être peint à l'huile et posé au retable qui se trouve déjà à l'autel, avant le Noël prochain (délai très court, d'un mois et demi). Le prix convenu est de 50 livres, qui seront payées à mesure de l'avancement du travail : Chastain reçoit 10 livres dès le lendemain, 5 autres le 27 janvier (le délai n'est donc pas respecté), et l'acte notarié est annulé le 4 avril 1644, indiquant que les deux parties ont rempli leur contrat : le tableau est donc posé et entièrement payé, ainsi que le prouve la quittance du peintre.

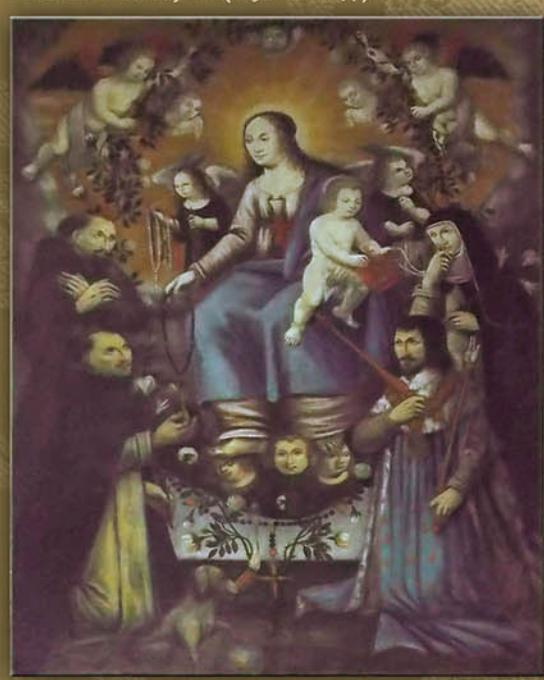
On lui connaît également un tableau dans un département limitrophe : l'église Sainte-Thérèse du Causse, à Villeneuve (Aveyron), conserve un tableau « *du vœu de Louis XIII* », signé « CHASTIN » et daté de 1636. Il est dit aussi « *Notre-Dame-de-Chipelet* » : une Vierge à l'Enfant, entourée d'un rosier, donne un chapelet à saint Dominique, saint François d'Assise et sainte Catherine de Sienne. Le roi figure à droite au premier plan, tenant le sceptre et la main de justice. Face à lui, saint Dominique a à ses pieds un chien portant un flambeau, symbolisant la foi et la fidélité. Ce tableau est classé au titre objet depuis le 11 janvier 1964.

*Guillaume Chastain*

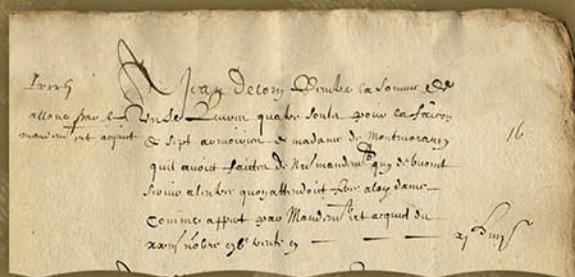


Commande à Guillaume Chastain d'un tableau des Cinq plaies par les consuls de Cordes, 1643 (AD81, 69 EDt DD 2)

Notre-Dame-de-Chipelet à Villeneuve d'Aveyron (© 56meldix77)



# DELHOM (Gabriel et Jean)



Paiement à Jean Delhom pour 7 armoiries pour la réception à faire à Mme de Montmorency, 1630 (AD81, 4 Edt CC 310)

Mme de Montmorency est Marie-Félicie Orsini (ou des Ursins, 1600-1666), fille d'un prince italien, pieuse et charitable épouse depuis 1612 d'Henri II, duc de Montmorency (1595-1632), pair de France, amiral et maréchal de France.



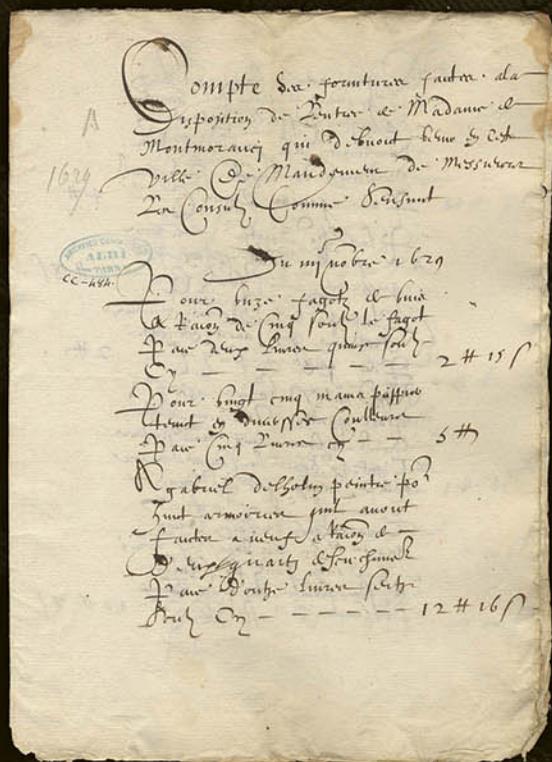
Gouverneur de Languedoc (1614-1632) à la suite de son père, lié d'amitié avec l'évêque d'Albi Alphonse II Delbène, il participe aux guerres contre les protestants. En 1630, il adhère à la conspiration de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, contre le cardinal de Richelieu. Condamné à mort pour crime de lèse-majesté, il est exécuté à Toulouse le 30 octobre 1632, décapité dans la cour du Capitole.

Ses armes sont « D'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur ».

Comptes de fournitures pour honorer Mme de Montmorency, 1629, dont 8 armoiries peintes par Gabriel Delhom (AD81, 4 Edt CC 484)

Deux peintres du nom de Delhom œuvrent à Albi dans la même période : en novembre 1629, Gabriel Delholm reçoit des consuls 12 livres et 16 sols pour les 8 armoiries qu'il a réalisées pour l'entrée attendue de Mme de Montmorency, épouse du gouverneur de la province de Languedoc. L'année suivante, le 23 novembre, c'est Jean Delom qui perçoit la somme de « 11 livres 4 sous pour la faction de 7 armoiries de Madame de Montmorancy, qu'il avoict faites de notre mandement, quy debvoit servir à l'entrée qu'on attendoit fere à lad. dame ». Bien que leurs patronymes soient orthographiés de manière différente, ils sont possiblement de la même famille.

Qualifié de « peintre » puis de « maître peintre », Gabriel Delhom (ou Deloum), marié avec Catherine Aussel, fait baptiser deux filles dans la paroisse Saint-Julien d'Albi – Françoise le 23 mars 1620 et Perrette le 30 janvier 1622 – et un garçon, François, dans la paroisse Saint-Étienne le 25 mars 1623. Mais Jean Delhom n'intervient pas dans ces actes et n'a pu être découvert dans aucun autre.



# FRANÇOIS

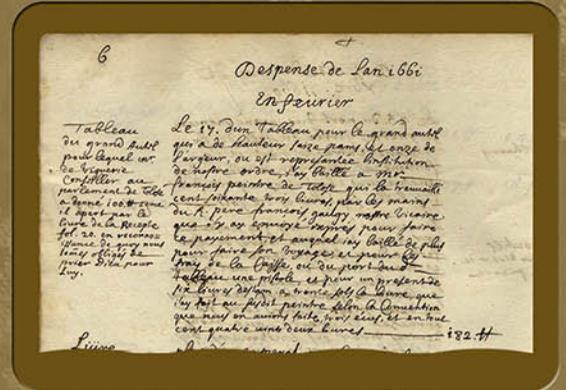
Le 17 février 1661, le couvent des Trinitaires de Castres enregistre la dépense d'un « *tableau pour le grand autel, qui a de hauteur 16 pams et 11 de largeur (env. 4,60 x 2,47m), où est représentée l'institution de notre ordre* », pour 182 livres. L'ouvrage a été « *baillé à Mr François, peintre de Tolose* » pour la somme de 163 livres, et la convention comprend également « *un présent de 6 livres d'estam (étain)* », que le père Gaugy lui a apporté à Toulouse en allant chercher le tableau. La somme totale englobe les frais de son voyage et de la caisse de transport. Elle provient en partie d'un don de 100 livres à ce destinataire, émanant de M. de Viguerie, conseiller au parlement de Toulouse.

L'année suivante, le 18 mai, les Trinitaires achètent encore à M. François deux tableaux, « *de ste Catherine et de ste Agnès, qui doivent estre mis aux costés de celui dy grand tableau de l'autel* », pour le prix de 50 livres.

Les indications manquent pour identifier de manière certaine ce « *M. François* ». Charles Portal, dans son *Dictionnaire*, indique qu'il peut s'agir de Jean François, du Puy-en-Velay (Haute-Loire), mort en 1684. Fils de Guy François (1580-1650) – principal peintre religieux de l'Auvergne et du Languedoc pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle – qui l'a formé mais dont il n'a pas le talent, il prend sa suite dans l'atelier familial florissant, avec Jean Solvain, son beau-frère.

Consul de la ville du Puy en 1659, ses prédécesseurs lui avaient commandé, à la suite d'une épidémie en 1653, un « *Vœu des consuls* », les représentant, en robes rouges, autour de la Vierge noire ; à ses pieds se trouvent saint Roch et saint Sébastien, traditionnellement invoqués contre la peste. En bas à gauche figure le « *roi de l'oiseau* », meilleur archer de la ville, qui participe à toutes les festivités. Signée au bas (« *Joannis Franciscus Anciensis inv et fecit 1653* »), la toile est conservée dans la cathédrale du Puy. On lui connaît aussi deux tableaux, dans l'église des Carmes, peints en 1663 et 1679, et un autre au collège, datant de 1669. Un autre se trouverait dans un musée de Toulouse.

Le « *Vœu des consuls* » du Puy-en-Velay, 1653



Livre de comptes des Trinitaires de Castres portant dépense de 182 livres (tableau de l'« *Institution de l'ordre des Trinitaires* », présent et voyage à Toulouse), 1661 (AD81, H 566)

Jean de Matha, religieux français (1160-1213) est le fondateur, avec saint Félix de Valois, de l'Ordre de la Sainte-Trinité, pour racheter les chrétiens captifs des Maures. La double protection de sainte Agnès et de sainte Catherine, sous laquelle se place l'ordre des Trinitaires, résulte de deux dates importantes, respectivement le 28 janvier 1193 (vision du fondateur lors de la célébration de sa première messe) et le 25 novembre 1198 (approbation de la règle de l'ordre en cour pontificale). C'est probablement cette scène qui est représentée sur le tableau de 1661.



# FRÉDEAU

## (Ambroise)

L'église Notre-Dame de la Jonquière, à Lisle-sur-Tarn, abrite dans sa première chapelle nord un tableau qui proviendrait de l'ancien couvent des Augustins de la même ville. Cette peinture à l'huile, « *saint Roch soigné par les anges* », de 2,70 m de hauteur sur 1,80 m de largeur, restaurée en 1992, est classée au titre objet le 8 décembre 1994. Elle porte, en bas à droite, sous la nature morte, la mention « *FRA. AMB. FRED. IN. C* », et de l'autre côté, sous le pied de l'ange, la date « *1650* ».

Tableau de « *saint Roch* » de Notre-Dame de La Jonquière à Lisle-sur-Tarn, et détail de la signature (cl. DR)



En l'absence de document écrit, la signature identifie de manière explicite l'auteur de cette œuvre, Ambroise Frédeau. D'une famille d'artistes du nord de la France, il naît à Paris vers 1589 ; après avoir été élève de Simon Vouet, il prend la vêtue en 1640 et devient religieux de l'ordre des ermites de saint Augustin au couvent de Toulouse jusqu'à sa mort, en 1673. Il en décore les chapelles et les salles de tableaux et notamment, pour la chapelle Sainte-Anne, « *saint Augustin recevant l'habit monastique* » (1657), qui s'y trouve toujours (c'est aujourd'hui le musée des Augustins). D'autres œuvres picturales y sont conservées : le tableau « *saint Guillaume de Toulouse (755-812) tourmenté par les démons* », « *Jésus Christ ressuscité apparaissant à sa mère* », mais aussi des sculptures, notamment « *L'envie* » et « *La discorde* » (cariatides de bois qui pourraient avoir été réalisées d'après des dessins d'Ambroise Frédeau datés de 1646) et plusieurs bas-reliefs de terre cuite ou de bois tels que « *Le massacre des Innocents* » (1642), une « *Sainte Famille* »...

# GRANIER

## (Jean et Pierre)

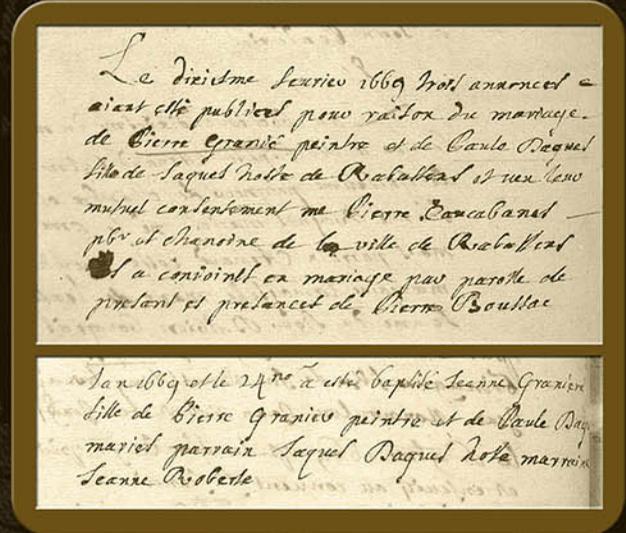
Deux peintres du nom de Granier, Jean et Pierre, sont établis à Rabastens dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et œuvrent dans le secteur.

Jean Granier, maître peintre, épouse le 18 septembre 1662 à Notre-Dame du Bourg, Marie Lantique, fille d'un orfèvre de Rabastens. Leur contrat de mariage, rédigé le 22 août précédent par M<sup>e</sup> Rigaud, précise que Jean est le fils de feu Guillaume Granier, marchand de Lisle, et de Jeanne Robert. Assisté de celle-ci et de Pierre Granier, son frère, Jean reçoit le quart des biens de son père.

Pierre Granier, quant à lui, se marie avec Paule Dagues, fille d'un « *hoste* » de Rabastens, le 10 février 1669 dans la même paroisse. L'acte est succinct, le marié est dit « *peintre* », mais sa filiation n'est pas indiquée. Un indice pouvant confirmer un lien de parenté réside dans l'acte de baptême de Jeanne, fille aînée du couple, le 24 novembre suivant : la marraine est Jeanne Robert, probablement la grand-mère paternelle puisque le parrain est le grand-père maternel. Jean et Pierre Granier seraient donc frères.

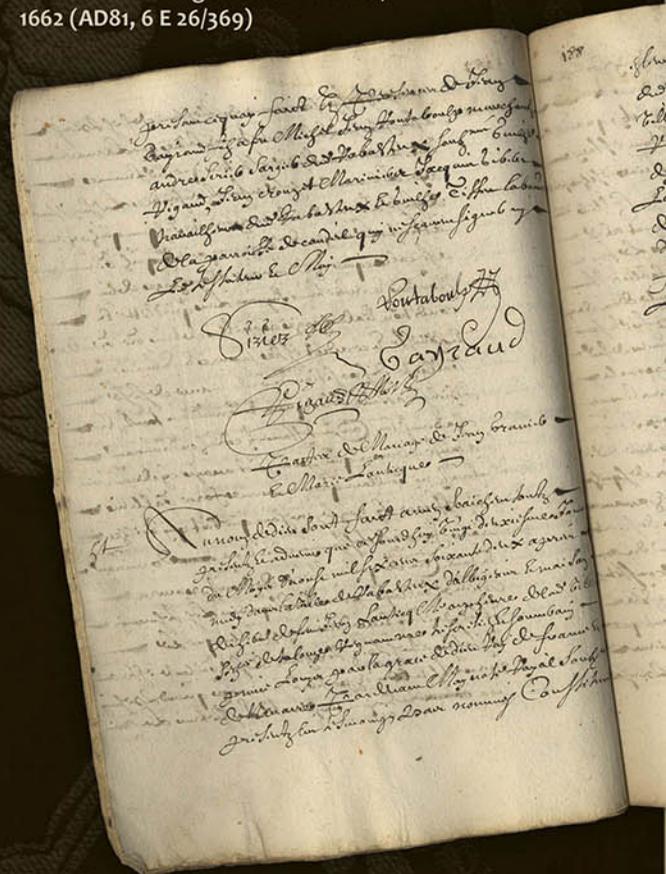
Jean Granier peint en 1659 les armoiries des consuls de Lisle-sur-Tarn pour la Fête-Dieu, moyennant la somme de 12 livres. On le retrouve en 1673, lorsque les marguilliers de la confrérie du Saint-Sacrement, érigée en l'église Notre-Dame du Bourg de Rabastens, passent avec lui un contrat devant M<sup>e</sup> Sadoul le 23 mai : il s'agit d'un bail « à dorer le tabernacle dépendant de lad. œuvre avec d'or de ducat par tout où besoin sera, entre icy et la prochain feste de Pasques », pour 230 livres, dont 200 par cession de créances.

Le registre de « *la dévote Compagnie des Pénitents blancs de Rabastens* » indique, le 19 mai 1669, le legs fait par M<sup>e</sup> Pierre Amiel, prêtre et recteur de Ladin : dans un premier temps, il lègue à la confrérie, par testament, la somme de 100 livres, payable après son décès, à charge pour elle de lui faire dire une messe basse annuellement et à perpétuité. Mais il décide finalement de ne pas attendre pour effectuer ce don, et est « à présent est en volonté de faire led. paiement pour estre employé à faire fere un tableau pour l'ornementation de lad. chapelle représentant l'image du paralytique à la piscine guéri par Jésus Christ », contre une messe basse sa vie durant.



Mariage de Pierre Granier et Paule Dagues, et baptême de leur fille Jeanne, 1669 (AD81, 1 E 220/4)

Contrat de mariage de Jean Granier, 1662 (AD81, 6 E 26/369)





Les officiers et autres membres de la confrérie, réunis en conseil, acceptent les termes de la donation, et décident de « *bailher à faire led. tableau au Sr Pierre Granier, peintre, à lad. somme de cent livres, et luy desliver icelle, scavoir la moytié au commencement de besoigne et l'autre moytié à la fin d'icelle* ».

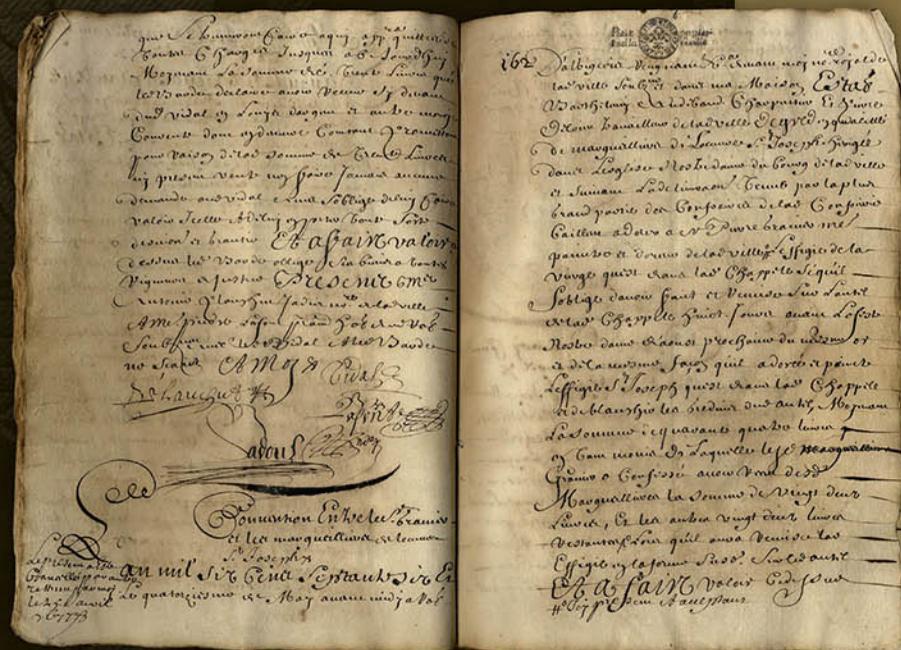
Un peu plus tard, le 14 mai 1676, la confrérie Saint-Joseph de Notre-Dame du Bourg le qualifie de « *m<sup>e</sup> painctre et doreur* » lorsqu'elle le charge de la dorure de « *l'esfigie (statue) de la Vierge qu'est dans [sa] chappelle, 8 jours avant la feste Nostre-Dame d'aoust prochaine, du mesme or et de la mesme façon qu'il a doré et paintz l'effgie St Joseph qu'est dans lad. chappelle, et de blanchir les gredins (gradins) dud. autel, moyenant la somme de 44 livres* ».

L'abbé Gaubert, dans ses *Mémoires*, indique que, vers 1682, « *M. Granier, de Rabastens* », dore « *les statues de grandeur naturelle de saint Roch et de saint Jacques* » sculptées par Poujol pour la chapelle Saint-Roch de Saint-Pierre de Bracou à Couf-fouleux, ainsi que le retable.

Il cite en outre un « *Antoine Granier, peintre de Rabastens* » qui aurait réalisé le tableau du retable de la chapelle de Saint-Blaise de la même église, « *saint Blaise guérissant un enfant, que lui présente sa mère, d'une arête de poisson qui l'étrangloit* ». Il aurait également, en 1665, doré les statues de la Vierge, de saint Pierre et de saint Paul sculptées par Pujol pour l'ancien tabernacle du maître-autel, qui, réparé « *est à présent à l'autel de Notre-Dame* », et vers 1669, peint le retable du maître-autel. Cependant, s'agissant d'un inventaire des tableaux de Saint-Pierre de Bracou en 1740, il est possible que l'abbé Gaubert ait commis une erreur de prénom.



Statue de saint Paul, église de Bracou (cl. CAO 81)



Bail à dorer une statue de la Vierge par la confrérie Saint-Joseph à Pierre Granier, 1676 (AD81, 6 E 26/488)

*Granier*

Signature de Pierre Granier

# GRAVE

(Jean Henri de)

le Collège de la ville de Gaillac...  
...  
DE Grave  
Maurice  
Pons

413  
Labastide de Carla...  
...  
DE GRAVE  
H. Dussap  
Pons

Commande d'un ensemble peint, dont une Crucifixion, pour l'église Saint-Martin de Villecourtès à Gaillac, 1686 (AD81, 6 E 11/218)



La Crucifixion du Carla en 1969 (cl. CAO)

Mis à part sa présence à Gaillac et Labastide-de-Lévis, où il semble ne pas avoir laissé de trace dans les registres paroissiaux, on ignore à peu près tout de Jean Henri de Grave. Seule une mention sur un site de généalogie (mais dont l'origine n'a pu être retrouvée pour le moment) fournit une information importante : « Maître peintre d'origine hollandaise, il révoque le 5 juillet 1685 à Saint-Pierre de Gaillac l'hérésie de Calvin ».

Le chapitre Saint-Michel de Gaillac commande, en 1686, un ensemble peint à Jean Henri de Grave, maître peintre de cette ville, pour l'église Saint-Martin de Villecourtès, dans le même consulat. Passé le 30 juillet devant M<sup>e</sup> Brun à Gaillac, le bail prévoit la réalisation d'un tableau représentant une Crucifixion de « 8 pams de largeur et d'hauteur de 11 pams » (1,80 x 2,45 m env.) « avec l'image de la Ste Vierge, st Martin et st Jean ». Le sieur de Grave doit, de plus, peindre le mur autour du tableau, avec « des ornements d'architecture, colonne torsse avec son chapiteau, pied destal à la détrampe en forme de parquetage », ainsi qu'un devant d'autel de toile « parssemé de fleurs ou parts de fleurs, avec une petite figure de la Vierge au milieu » (le châssis du tableau et la toile du devant d'autel sont fournis par le syndic du chapitre). Il doit encore peindre les « gredins » (gradins ou marches) devant l'autel, le tout en 15 jours, pour la somme de 27 livres, dont 6 lui ont été payées par avance. L'acte est annulé le 22 septembre, et les marguilliers de Saint-Martin de Villecourtès accusent réception du tableau le 1<sup>er</sup> novembre de la même année.

Quelques années plus tard, le 19 août 1691, ce sont les paroissiens du Carla, église de Labastide-de-Lévis, qui sollicitent le peintre, « habitant à présent dud. Labastide ». M<sup>e</sup> Antoine Dussap, notaire du lieu, consigne la commande de deux tableaux, dont les châssis et toiles lui seront remis. Le premier, destiné au grand autel, est une Crucifixion, « une grande croix avec Nostre Seigneur crucifyé, la sainte Vierge du costé droict, saint Jean du costé gauche et la Magdalene au pied de la croix », de la taille de « 14 pans de hauteur et 10 pans de largeur » (3,12 x 2,23 m env.). Le second, pour la chapelle Saint-Jacques, est un peu plus petit : « 12 pams d'hauteur et 9 pams de largeur » (2,68 x 2 m), et représentera « st Jacques et saint Anthoine ». Les deux tableaux

doivent être terminés dans les deux mois, moyennant la somme de 50 livres, ainsi répartie : « 16 livres le premier jour qu'il comencera led. travail, autres 16 livres à demy besounhe, et les 18 livres restantes lhors qu'il leur rendra lesd. tableaux faicts ».

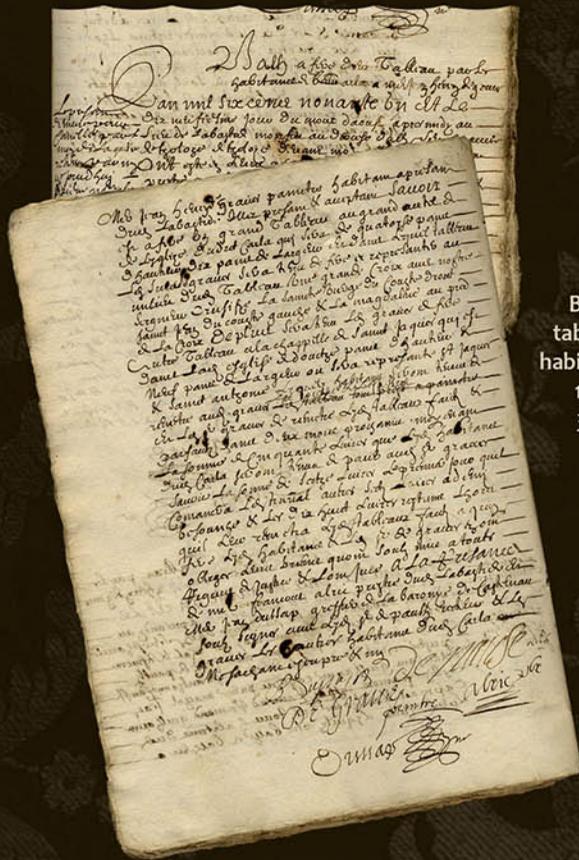


Tableau représentant deux saints, photographié au Carla en 1969 et 1992 (cl. CAO A et 4 Fi 11212)

Bail de deux tableaux par les habitants du Carla, 1691 (AD81, 3 E 1/10328)



DE GRAMM

Ces deux tableaux du Carla ont traversé les siècles. Ils sont signalés en 1969 par le CAO A du Tarn, qui les décrit ainsi : « Dim. 2,50 m env. x 1,83 m, sans cadre. Toile s'écaillant et en mauvais état. Saint Antoine est reconnaissable à la clochette et au porc, sans parler du livre et du costume. L'autre personnage est à identifier » et « Dim. 2,8 x 2,20 env. Au pied de la croix, Marie-Madeleine embrasse les pieds du Crucifié. Personnage debout à droite : saint Jean ? » Il les photographie et les propose au classement au titre objets en 1970, mais elles sont refusées.

Une visite du Carla en 1992 est plus alarmante : « La chapelle est en mauvais état, elle sert d'entrepôt, et est ouverte ! ». Certains objets ont déjà disparu, mais sont indiquées la toile du maître-autel, une Crucifixion, très sale, et celle de la chapelle nord représentant des saints. D'autres objets ont été mis à l'abri en l'église de Marssac.

En 2009, il est trop tard : « Cette chapelle a été désacralisée [...]. Les objets qui s'y trouvaient ont disparu ou ont été placés dans des paroisses voisines. C'est le cas de la toile du maître-autel très sale et représentant une Crucifixion, et d'une toile de saint dans la chapelle nord. » Depuis, plus de trace. Ou plutôt si : la Crucifixion a été aperçue chez un antiquaire albigeois sans que l'on ait pu prouver sa provenance...

Les photos de la Crucifixion correspondent bien au bail (encore inconnu), et les attributs encore visibles sur l'autre tableau permettent d'identifier les saints : le personnage de gauche, vêtu d'un manteau rouge, tient un bourdon ou bâton de pèlerin identifiant saint Jacques le Majeur, et peut-être une gourde ou un livre du bras gauche ; celui de droite porte une cloche et un livre, qui sont parmi les attributs de saint Antoine le Grand.

La chapelle du Carla, menaçant ruine, a été cédée par la commune à l'association "Mille étoiles pour l'enfance" dont Casimir Ferrer, artiste tarnais, est le fondateur. Restaurée par des bénévoles, elle accueille expositions et spectacles au profit d'enfants hospitalisés. Il est simplement regrettable que des toiles du XVII<sup>e</sup> siècle aient été sacrifiées plutôt que d'être intégrées à cette œuvre caritative.

La Crucifixion du Carla chez un antiquaire dans les années 2010 (coll. part.)





# Peintres méconnus

dans l'Albigeois  
du XVII<sup>e</sup> s.

A à G

